**Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances en vue d’insérer un chapitre 2*ter* relatif au traitement de données concernant la santé**

Le présent projet de loi a pour objet de modifier la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances en vue d’y insérer un nouveau chapitre 2bis ayant spécifiquement trait au traitement de données concernant la santé afin de combler un vide juridique qui existe depuis l’abrogation de la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l’égard du traitement des données à caractère personnel par la loi du 1er août 2018 portant organisation de la Commission nationale pour la protection des données.

Il est prévu d’introduire une disposition nationale pour légitimer explicitement le traitement de données de santé en matière d’assurances en invoquant, conformément à l’article 9, paragraphe 4 du RGPD, des motifs d’intérêt public important.